

À remplir par l'actionnaire.

Pour connaître le détail des exigences et des conditions ou pour plus d'information, consultez le prospectus au fondaction.com/prospectus.

1. Identification de l'actionnaire

Nom		Prénom	
Adresse	Ville	FON Numéro d'identification	Numéro d'adhésion
Province	Code postal	▼ Le numéro d'identification commence par les lettres FON et se trouve en haut à droite du <i>Relevé de placements</i> disponible au fondaction.com/compte .	▼ Le numéro d'adhésion se trouve sous la section État de vos placements du <i>Relevé de placements</i> disponible au fondaction.com/compte . Remplissez un formulaire par numéro d'adhésion.
Courriel			

2. Renseignements sur l'admissibilité

À noter : un maximum de 4 demandes par année est permis.
Pour connaître le nombre de demandes effectuées, contactez le service aux actionnaires.

Invalidité physique ou mentale grave et prolongée créant une inaptitude au travail**Si l'actionnaire a moins de 60 ans :**

- Être régulièrement incapable d'exercer une occupation véritablement rémunératrice.

Si l'actionnaire a 60 ans ou plus :

- Être régulièrement incapable d'exercer l'occupation véritablement rémunératrice qu'il détient au moment où il cesse de travailler en raison de son invalidité.
- Une invalidité n'est prolongée que si elle doit vraisemblablement entraîner le décès ou durer indéfiniment.

Régulièrement

De façon constante et continue. Une personne est régulièrement incapable de détenir une occupation véritablement rémunératrice lorsque son incapacité l'empêche de remplir à temps plein les exigences habituelles liées à tout genre d'emploi que peut comporter le marché du travail.

Occupation véritablement rémunératrice

Une occupation est véritablement rémunératrice si elle procure un salaire annuel égal ou supérieur au montant établi par le Régime de rentes du Québec.

Pour connaître le montant de l'occupation véritablement rémunératrice, inscrivez « activité rémunératrice RRQ » dans la barre de recherche d'un moteur de navigation afin de consulter la page *PO 261-05 Occupation véritablement rémunératrice*.

Le montant est ajusté annuellement en fonction de la hausse du maximum des gains admissibles de la Régie des rentes.

Documents requis

Joindre un des documents suivants qui démontre l'invalidité grave et prolongée créant une inaptitude permanente au travail.

Formulaire *Attestation – Invalidité grave et prolongée* rempli et signé par le médecin traitant;

Preuve de paiement d'une rente d'invalidité du Régime de rentes du Québec;

Preuve du paiement d'une indemnité de la CNESST jusqu'à l'âge de 68 ans;

Rapport médical récent déclarant l'invalidité;

Dans le cas d'un(e) actionnaire inapte dont vous êtes le/la représentant(e) légal(e) :

Jugement prononçant l'ouverture d'une tutelle au majeur, homologuant un mandat de protection ou autorisant la représentation temporaire d'une personne majeure inapte

5. Protection des renseignements personnels

Je consens à ce que Fondation recueille directement auprès de moi, utilise et communique les renseignements personnels transmis dans le cadre de cette demande aux fins de répondre à celle-ci, ce qui comprend, par exemple, le fait de m'identifier, de préparer, d'analyser et de traiter la demande, de réaliser des opérations accessoires ou liées à la demande, de mettre à jour des dossiers, de réaliser des activités de vérification et de conformité, ainsi que toutes autres fins autorisées par la loi. Ce consentement est également demandé au nom de Viaction Assurance inc., registraire de Fondation et fiduciaire des régimes enregistrés d'épargne-retraite à Fondation. Les renseignements personnels recueillis peuvent être traités par le personnel de Fondation ou, dans certains cas, de Viaction Assurance inc., et peuvent être communiqués aux autorités fiscales compétentes, conformément à la loi, ainsi qu'à tout prestataire de services ou mandataire à qui il est nécessaire de les communiquer, situés au Québec ou pouvant être situés à l'extérieur du Québec, notamment, toute institution financière ou toute entreprise de services infonuagiques, de logiciels, de préparation de relevés de placements ou de feuillets fiscaux, de numérisation, etc.

Pour en savoir plus ou pour présenter une demande écrite d'accès ou de rectification de mes renseignements personnels, je peux m'adresser à la personne responsable de la protection des renseignements personnels de Fondation par la poste ou par courriel à l'adresse confidentialite@fondaction.com. Je peux également retirer mon consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis, conformément à la loi, en transmettant un préavis écrit raisonnable aux mêmes coordonnées. Toutefois, des exigences d'ordre légal ou contractuel pourraient empêcher un retrait de consentement. Un tel retrait peut aussi limiter la capacité de Fondation à répondre à la présente demande. Pour en savoir plus sur la protection de mes renseignements personnels, je peux consulter la Politique sur la confidentialité et la protection des renseignements personnels de Fondation au fondaction.com/confidentialite.

6. Signature

Signature de l'actionnaire ou, en cas d'incapacité, de son/sa représentant(e) légal(e)

A	A	A	A	M	M	J	J
				Date			

Transmission des documents

- **Remplissez et signez** le formulaire directement à l'écran sur le document PDF ou complétez-le en imprimant une copie papier. La signature électronique est acceptée.
- Consultez les types de signature acceptés sur notre **FAQ**: fondaction.com/faq/types-signatures-admis.
- Transmettez le formulaire et tout autre document requis **par le portail en ligne sécurisé**: www.fondaction.com/lieu-secure **ou** **par la poste**: Fondation – Service aux actionnaires
2175, boulevard de Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3

Notez que nous pourrions vous demander de nous fournir des informations ou documents complémentaires, au besoin.